



Bulletin municipal

2018

FINANCES

INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE ASSOCIATIVE



Bulletin également disponible en ligne sur

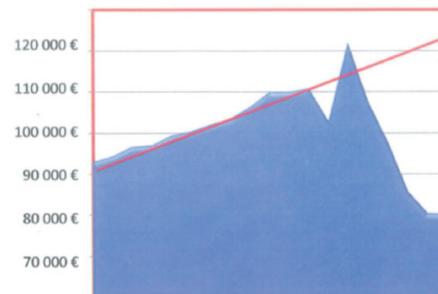
www.igon-bearn.fr

LE MOT DU MAIRE



Avec un désengagement de l'Etat de plus en plus pesant, la commune se voit contrainte de faire des économies partout où elle le peut, notamment en fonctionnement. Par rapport à l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) entre les années 2000 et 2018, ce sont plus de 150 000 € que la commune n'a pas reçus au titre du rétablissement des finances publiques. Ce montant est à comparer aux 82 000 € que

nous allons percevoir cette année. Le graphique ci-contre en est l'illustration.



Dans le cadre de nos recherches d'économie, nous avons fait le choix d'une parution annuelle du bulletin. Vous avez toujours la possibilité de consulter le site internet d'IGON avec les différents compte-rendus, les annonces et toutes informations. J'en profite pour vous annoncer son prochain toilettage et sa mise aux normes. (imposée par l'état une fois de plus et sans compensation, naturellement)

Vous trouverez plus loin une information sur la nouvelle taxe concernant la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Risques d'Inondation. (GEMAPI) Dans sa grande sagesse, l'Etat, encore lui, s'est défaussé de cette compétence au profit des communautés de communes. Je devrais plutôt dire au détriment de celles-ci, car naturellement, pas de compensation financière. Mais dans sa grande bonté l'Etat laisse libre les communautés de communes de lever un impôt supplémentaire : la Taxe GEMAPI. Nous la découvrirons sur nos feuilles d'imposition l'année prochaine. La CCPN a décidé de lever ce nouvel impôt mais elle l'a fait à minima.

Après ce discours alarmiste, enfin une bonne nouvelle : la révision du Plan Local d'Urbanisme touche à sa fin. Bien sûr, au vu des contraintes foncières imposées là encore par l'État, certains pourront être plus que déçus de voir des parcelles déclassées. Comment ne pas le faire quand on nous impose de passer de 28 hectares constructible à 6 ? Ce choix de la commune a été fait sur la base de critères objectifs.

Nous avons pu prendre en compte les demandes bien fondées de certains et rectifier des erreurs ou des incohérences rencontrées dans le document précédent. Ce nouveau PLU devrait être révisé dans 6 ans et, en fonction de l'évolution du village des modifications pourront être faites. Ce document révisé a été arrêté lors du Conseil Municipal du 16 octobre 2018. C'est à dire que suite aux présentations successives à la population, aux personnes publiques associées (État, département, chambres consulaires, communes et communautés de communes voisines) un document global, reprenant tous les aspects de la démarche va être soumis à ces instances officielles pour obtenir leur avis définitif. A la suite de cela, un commissaire enquêteur indépendant recueillera les avis de la population pendant quelques semaines. Une synthèse nous sera alors proposée. Le PLU définitif sera alors amendé par les avis des personnes publiques et celui du commissaire. Le document final sera alors envoyé au préfet pour que celui-ci le valide définitivement.

J'exprime ma gratitude à tous ceux qui se sont impliqués dans cette procédure.

D'autres sujets de satisfaction proviennent de CCPN. Le ScoT rural a été arrêté sur le territoire après avoir pris du retard du fait des entrées d'Assat et de Narcastet, dans un premier temps, puis de celles de Ferrières et d'Arbéost. Le cycle de validation similaire à celui de notre PLU est en cours. Cette réflexion portée depuis 7 ans a permis de définir un vrai projet de territoire et le lancement de programmes structurants. (Centre culturel avec médiathèque et salles de cinéma, valorisation du col du Soulor...)

Ainsi, dans la morosité actuelle, il apparaît que la mutualisation des ressources permet encore de réaliser de belles choses au grand bénéfice de tous. Souhaitons que la situation générale s'améliore et que, sans aller dans l'excès comme nous l'avons toujours fait, on puisse reprendre la transformation d'IGON. En cela, nous pourrions nous adosser à la mise en place du très haut débit. Très haut débit qui va participer à l'attractivité du territoire.

*Jean-Yves Prudhomme
Maire d'Igon*

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Petit tour d'horizon des projets réalisés par nos petits conseillers avant l'organisation du nouveau conseil.

Après l'intervention de M. Claude SICRE de l'association humanitaire CSO Mali qui nous a expliqué le rôle de l'association, les petits conseillers ont confectionné des objets avec des matières recyclables. Ils seront vendus sur le marché de Nay et l'argent récolté ira à l'association CSO Mali.



Une opération « nettoyage du village » a été organisée le 18 mars avec l'association « Ho la la ». Une journée qui a rassemblé une cinquantaine de villageois et qui a permis de nettoyer le chemin du Cassoura et le quartier d'Espagne.

La matinée s'est clôturée autour d'un buffet à l'espagnole.

Enfin une après-midi intergénérationnelle s'est déroulée à la maison de retraite « Sainte Jeanne Elisabeth » à Igon. Les petits conseillers et les résidents ont participé au loto organisé par Chantal. Encore un beau projet qui a ravi grands et petits.



BUDGET COMMUNAL

Compte Administratif

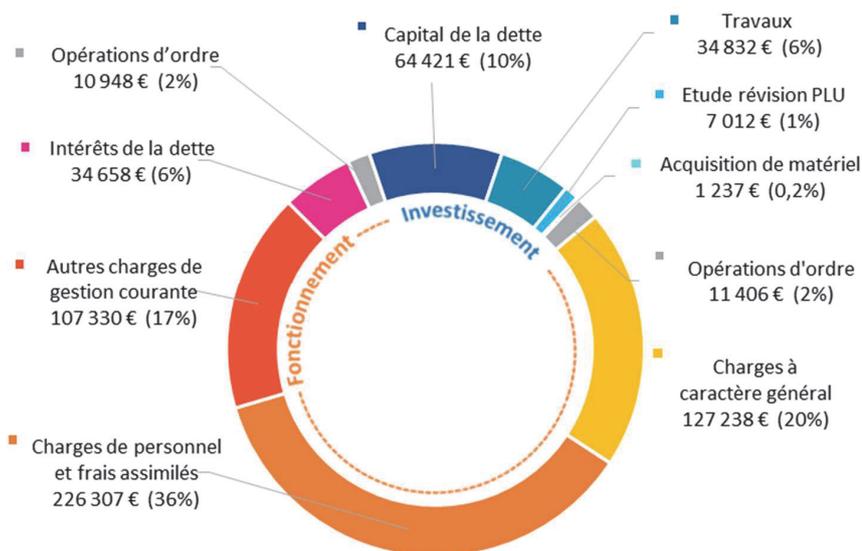
Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune au cours de l'année écoulée et présente les résultats comptables de l'exercice. Il traduit donc les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité. Le compte administratif 2017 a été validé lors de la séance du conseil municipal du 6 avril 2018.

Vue d'ensemble du compte administratif 2017

FONCTIONNEMENT	
Total dépenses	506 482,12
Total recettes	535 501,89
Résultat de l'exercice Excédent	29 019,77
Résultat reporté de 2016	73 182,55
Résultat de clôture Excédent	102 202,32

INVESTISSEMENT	
Total dépenses	118 909,99
Total recettes	110 993,36
Résultat de l'exercice Déficit	- 7 916,63
Résultat reporté de 2016	112 886,74
Résultat de clôture Excédent	104 970,11

Total des dépenses

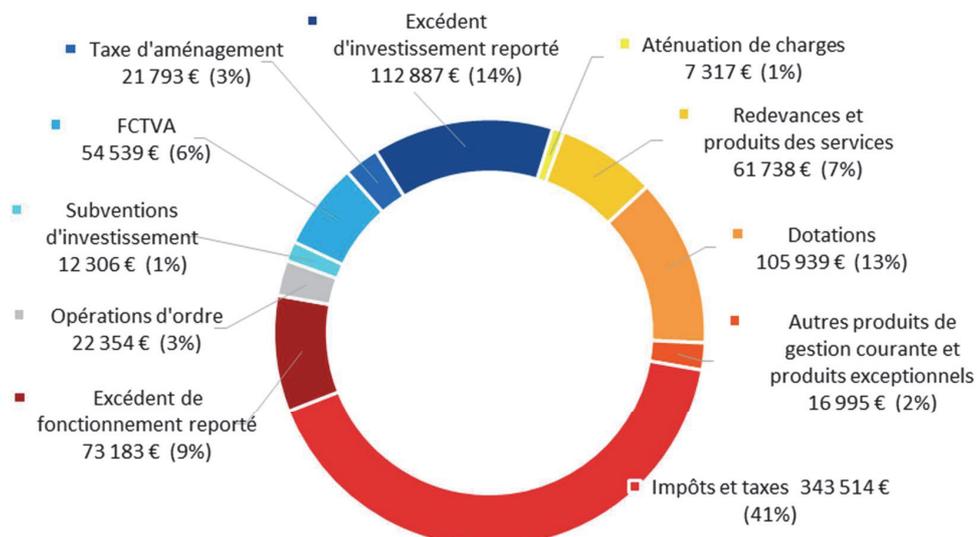


La Commune poursuit ses efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement déjà largement en deçà des moyennes départementales. En 2017, grâce aux efforts de la municipalité et des agents communaux, une légère diminution est enregistrée par rapport à 2016. Les dépenses à caractère général ont même baissé de plus de 11% par rapport à 2015. On note un important ralentissement des investissements après la réalisation d'importants travaux les années précédentes avec notamment le réaménagement et l'agrandissement de l'école et l'aménagement de l'avenue du Pic du Midi.

Total des recettes

Depuis 2011, les communes participent pleinement à l'effort de redressement des comptes publics au travers d'une baisse importante des dotations qu'elles perçoivent de l'Etat.

Un renforcement de l'effort fiscal s'est donc imposé notamment par la baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement. Néanmoins, la Commune reste en deçà des taux d'imposition moyens du Département.



Budget Primitif

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues par la commune pour l'année 2018. Il se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses. Le budget 2018 de la commune a été voté lors de la séance du conseil municipal du 6 avril 2018.

Section Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à une collectivité d'assurer le quotidien. Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services municipaux.

Dépenses de fonctionnement prévues au budget 2018

Atténuations de charges	2 060 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	36 580 €
Impôts et taxes	362 320 €
Dotations, subventions et participations	106 310 €
Autres produits de gestion courante et produits financiers	13 630 €
Excédent de fonctionnement reporté	102 202 €
TOTAL RECETTES de fonctionnement	623 102 €

Recettes de fonctionnement prévues au budget 2018

Charges à caractère général	160 430 €
Charges de personnel et frais assimilés	224 350 €
Autres charges de gestion courante	108 700 €
Charges financières	33 000 €
Dépenses imprévues	25 674 €
TOTAL DEPENSES de fonctionnement	623 102 €

Contexte et priorités du Budget Primitif 2018

- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus**
 - Diminution des dépenses courantes
 - Maintien de la masse salariale
 - Limitation de l'évolution des dépenses de gestion des services
 - Stabilité globale des subventions aux associations
- **Augmentation des recettes de gestion des services**
 - Baisse des concours de l'État
 - Hausse des taux de fiscalité communale nécessaire pour compenser le désengagement de l'état et améliorer la capacité d'autofinancement de la commune
- **Programme d'investissement limité en raison de l'insuffisance d'autofinancement et de la volonté de ne pas alourdir la charge de la dette**

Section Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal.

Dépenses d'investissement prévues au budget 2018

Acquisition matériel	5 500 €
Révision du Plan Local d'Urbanisme	13 500 €
Défense contre l'incendie	10 000 €
Aires de retournement chemin Baburet	8 300 €
Viabilisation terrains Saint Cricq	15 000 €
Programme voirie communale 2018	26 000 €
Participation construction du centre de secours	8 000 €
Participation construction de logements sociaux	35 400 €
Participation projet signalétique communautaire	1 400 €
Remboursement avance sur FCTVA	66 500 €
Remboursement annuités en capital de la dette	67 100 €
Dépenses imprévues	6 474 €
TOTAL DEPENSES d'investissement	263 174 €

Recettes d'investissement prévues au budget 2018

Subvention voirie communale 2018	5 300 €
Virement de la section de fonctionnement	60 000 €
FCTVA	73 956 €
Taxe d'aménagement	8 000 €
Opérations d'ordre	10 948 €
Excédent d'investissement	104 970 €
TOTAL RECETTES d'investissement	263 174 €

Taux d'imposition 2018

Taxe d'habitation :	11,83 %
Taxe sur le foncier bâti :	13,41 %
Taxe sur le foncier non bâti :	43,90 %

Retrouvez plus d'informations sur

<http://www.igon-bearn.fr/finances.html>.

Les documents budgétaires sont consultables
en mairie sur rendez-vous ou pendant
les heures d'ouverture au public.

A.B.C Info

A **dressage :** L'optimisation de la numérotation et de dénomination des voies est un enjeu essentiel pour l'intervention rapide des secours, la bonne distribution des colis et courriers mais aussi pour le bon raccordement à la fibre optique. La commune d'Igon procède donc à un travail d'analyse de l'adressage afin d'apporter les compléments ou corrections nécessaires.

B **rûlage des déchets verts :** Ne cédez pas à la tentation de brûler vos déchets verts dans votre jardin. Cela est interdit et passible d'une amende de 450 € ! Les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou valorisés en compost individuel.

C **entre de loisirs Pinocchio :** Le centre déménage dans les locaux plus adaptés de l'école de Montaut et accueille vos enfants tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances. Le programme des activités est disponible en mairie. Informations et inscriptions par téléphone au 06 44 80 67 76 ou par mail à alsh.pinocchio@laposte.net.

D **émarches en ligne :** La mairie est raccordée au service en ligne proposé sur www.service-public.fr pour vos demande d'actes d'état civil, déclaration de changement de coordonnées, recensement citoyen,

inscription sur les listes électorales, déclaration d'ouverture de chantier et conclusion d'un PACS.

E **xinction nocturne :** Pour rappel, l'éclairage public est coupé sur l'ensemble du territoire de la commune de 23h à 5h. Cette mesure vise à économiser l'énergie, réduire la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité... et le budget communal.

F **ossés et cours d'eau :** L'entretien des cours d'eau est une obligation pour le propriétaire ou l'exploitant de la parcelle attenante au fossé ou ruisseau, la propriété s'étendant jusqu'au milieu du lit du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet principal la gestion des embâcles et de la végétation afin d'assurer le bon écoulement des eaux.

G **EMAPI :** Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette nouvelle compétence Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations imposée par la loi Notre est transférée à la Communauté de Communes du Pays de Nay. L'aménagement des bassins, des canaux, cours d'eau, ainsi que la gestion des digues et la protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides, est désormais de la responsabilité de la CCPN. Pour financer ces actions, une taxe nouvelle sera prélevée par la CCPN et apparaîtra sur votre feuille d'impôt foncier dans la colonne restée vide jusqu'à présent.

H **oraires autorisées :** Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et ne sont autorisés qu'aux horaires fixés par le règlement sanitaire départemental: les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

I **ncivilité et vandalisme :** Chiens errants, déjections canines non ramassées, stationnement anarchique, mégots et papiers jetés par terre, déchets au pied des colonnes à verre, tags, vols de fleurs, détérioration de panneaux de signalisation, du mobilier de l'aire de jeux et des boites à lire.... autant de comportements irrespectueux et inacceptables qui empoisonnent notre quotidien et coûtent cher à la commune donc à nous tous !...

J **ournée de ramassage des déchets :** Ce ne sont pas moins de 50 personnes qui se sont réunis le 18 mars dernier à l'initiative du conseil municipal des enfants pour une 1^{ère} opération de nettoyage du bois et des abords de l'Ouzom. Plusieurs dizaines de sacs ont été remplis, sans compter les gros encombrants.... Une opération très réussie et à renouveler tant il reste à faire !...

K **m/h limités à 30 :** Pour rappel, tout le centre du bourg est désormais en zone limitée à 30 km/h, signalée par les panneaux « zone 30 ». Contrôlez donc votre vitesse lorsque vous y circulez et soyez vigilant car les piétons et vélos sont prioritaires.

Liste électorale : A compter de 2019, un répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

Meublé de tourisme : Avant de louer un gîte ou un meublé, vous devez au préalable en faire la déclaration en mairie. Celle-ci est obligatoire notamment pour connaître l'activité touristique sur le territoire et pour s'assurer de la bonne réalisation de la collecte de la Taxe Locale de Séjour qui permet de financer une part des dépenses publiques nécessaires à l'activité touristique, en évitant de faire supporter ces dépenses par la seule population.

Nouveaux habitants : N'hésitez pas à venir vous présenter en mairie. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous informer.

Ordures ménagères et tri sélectif : Le ramassage des déchets est un service assuré par la Communauté de Communes du Pays de Nay :
Ordures ménagères : le mercredi
Tri sélectif : le lundi (1 semaine sur 2)
Verre : à déposer aux colonnes à verre.
Pour toute question liée aux déchets, vous pouvez contacter le service au 05 59 61 11 82.

PACS : Depuis le 1er novembre 2017, la compétence d'enregistrement des PACS est transférée aux communes. La Commune d'IGON procède donc à la célébration des PACS. Les personnes souhaitant se pacser peuvent venir retirer un dossier, en mairie ou utiliser la démarche en ligne sur service-public.fr. La signature de convention de pacs se fait sur rendez-vous.

Quatre jours scolaires : Après une large réflexion menée en concertation avec les parents et l'équipe enseignante de l'école Arc-en-ciel, sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de septembre 2018, il a été décidé de rétablir la semaine de 4 jours et de supprimer les Temps d'Activité Périscolaires.

Radar pédagogique : Suite à la demande de nombreux habitants du quartier de l'Isarce et après rejet du Département de notre demande d'aide pour l'installation d'un second appareil, le radar pédagogique initialement installé à l'entrée nord du village a été déplacé au carrefour entre la route d'Asson (RD35) et l'impasse de l'Isarce.

SIVU d'Aide à domicile : Il a pour objet de permettre l'accès de tous les habitants des six communes membres aux services d'aides ménagères, d'auxiliaires de vie sociale et d'accompagnement personnalisé pour vos déplacements de la vie quotidienne. Plus d'informations au 05 59 13 02 75 ou par mail à sivu.transport@gmail.com.

Très haut débit : Dans le cadre du plan France Très Haut Débit, il est prévu la couverture de l'intégralité de notre territoire à la fibre optique d'ici à 2022. Le Syndicat Mixte Ouvert « La Fibre 64 » vient d'être créé pour mener à bien cette mission. Une consultation auprès des grands opérateurs qui assureront techniquement ce déploiement a déjà été lancée.

Urbanisme : La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Le projet arrêté en conseil municipal le 16 octobre sera soumis à enquête publique vers le mois de mars, après consultation préalable des des personnes publiques associées.

Voirie : Les travaux du programme voirie 2018 viennent de s'achever avec la réfection de la rue des Pyrénées (Section nord jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Ouzom).
Montant du marché : 21 826,00 € HT

Wwww.igon-bearn.fr
Retrouvez toute l'actualité de la commune sur son site internet.

X De nombreuses plaintes déposées par la Commune en Gendarmerie pour dégradation volontaire (aire de jeux, panneaux de signalisation) et effraction (local du 3^e âge).

Y-a-t-il un correspondant presse ? : Vous aimez votre commune et êtes intéressé par la vie publique locale ? Vous êtes disponible et disposez d'un ordinateur et d'un appareil photo ? N'hésitez pas à nous proposer votre candidature comme correspondant presse.

Zéro phyto : Pour préserver la biodiversité, la santé et limiter la pollution de l'eau, la Commune met en œuvre des techniques alternatives respectueuses des hommes et de l'environnement (paillage, désherbage manuel, taille raisonnée, fauche tardive...). Pour les particuliers, l'interdiction des pesticides sera effective dès le 1er janvier 2019 !
A vos binettes !

ensemble scolaire



Le Beau Rameau

ENSEMBLE SCOLAIRE LE « BEAU RAMEAU »

ÉCOLE STEINTE ELISABETH

Cette année, ce sont 114 élèves qui ont repris le chemin de l'école Ste Elisabeth. Joie de retrouver les copains pour les plus grands, légère appréhension chez les plus jeunes qui découvraient leur nouveau milieu de vie.



Les élèves sont répartis dans 5 classes dont une bilingue français/occitan qui accueille 32 élèves de la toute petite section de maternelle au CM2.
Classe des maternelles (TPS, PS, MS) : Claire Chaillou
Classe des GS/CP : Muriel Meichel
Classe des CE1/CE2 : Alice Hourquet-Maranci
Classe des CM1/CM2 : Nathalie Massot
Classe bilingue : Aurélie Lacaze



Une nouvelle rentrée et une nouvelle mascotte pour les maternelles !

Voici l'âne Trotro qui va partager la vie de nos petits élèves durant toute l'année, que ce soit à l'école ou à la maison puisque chacun sera amené à tour de rôle à le ramener chez lui. Les parents pourront suivre toutes ses aventures dans le cahier de vie.

Retour en images sur l'année 2017-2018...

Le cross est désormais devenu un RDV incontournable du mois de novembre. Les élèves ne manqueraient pour rien au monde cet événement. Tout le monde avait chaussé ses baskets et était dans les starting-blocks ! Même les plus petits étaient de la partie !



La galette des rois !

Les maternelles sont de véritables cordons bleus ! La galette des rois n'a plus aucun secret pour eux...Mais ce qu'ils apprécient le plus, c'est le moment de la dégustation !



Carnaval

Chaque année, nous fêtons carnaval ! Dès 9h, les élèves de la section esthétique du lycée professionnel viennent maquiller les enfants. Chacun peut choisir le maquillage dont il a envie. Cette année, le thème choisi était le miel car des lycéennes travaillaient sur un projet avec M. Ladagnous, apiculteur à Igon. Comme vous pouvez le voir, chacun a joué le jeu !



Après avoir défilé dans le village, les enfants se sont rendus chez M. Ladagnous qui a offert aux enfants bonbons et sucettes au miel.

Voyage, voyage...

Grâce à l'association des parents d'élèves, différents voyages ont pu être organisés. Début février, les CE1/CE2 et les CM1/CM2 sont partis 4 jours à Montignac en Dordogne pour une classe découverte sur la Préhistoire et le Moyen Age. Au programme : la grotte de Lascaux IV, le Centre d'Art le Thot, la visite de Sarlat, le château de Castelnaud et pour terminer La Roque St Christophe.



Lascaux 4



La Roque St Christophe



La ville de Sarlat



Le château de Castelnaud et son musée des armes du Moyen Age



Quant aux maternelles et CP, ils sont partis durant 2 jours (avec une nuitée) en mai étudier les animaux à la colline aux marmottes et au Donjon des aigles.



ensemble scolaire



Le Beau Rameau

LYCÉE LE « BEAU RAMEAU »

Rentrée réussie pour le Lycée d'Enseignement Général et Professionnel

L'année scolaire 2017-2018 a été marquée par la fusion du Lycée Professionnel et du Lycée Général de l'Ensemble Scolaire du Beau Rameau. Ainsi, 80 élèves inscrits de la classe de seconde générale aux classes de premières et terminales des filières Economique et Sociale et Scientifique ont rejoint les 120 élèves des voies professionnelles de Vente, Commerce et Esthétique-Cosmétique-Parfumerie. L'ensemble scolaire regroupe toujours trois unités pédagogiques distinctes : une école maternelle et primaire à Igon, un collège des activités à Lestelle Bétharram et le Lycée d'Enseignement Général et Professionnel à Igon. La fin d'année scolaire fût également une réussite pour 94% des élèves présentés à un examen de la session 2018.



Les animations et projets au lycée



Lors de la fin d'année 2017, organisé par le Lycée Professionnel et en partenariat avec la troupe de comédiens d'Art is Folies, un spectacle pour petit et grands a été proposé dans la salle des fêtes d'Igon. L'occasion pour les élèves de Terminale Commerce, aidées de quelques élèves de 3^{ème} et de CAP, de promouvoir leur action d'animation basée sur la vente du Miel de Nousté, produit par un apiculteur local M. Ladagnous. Ce projet a animé le lycée professionnel et l'école primaire. L'action d'animation d'un groupe d'élèves d'un Terminale Bac Pro Commerce a permis d'associer ceux de CAP Vente et de 3^{ème} SEGPA pour participer à différents événements au cours de l'année scolaire : ventes de produits à base de miel lors de la chandeleur et du spectacle Art is Folies. Les élèves de seconde esthétique ont pu participer également en maquillant les enfants de l'école primaire aux couleurs des abeilles pour le carnaval pour une thématique toute trouvée.



Pour toujours répondre aux exigences de la filière professionnelle Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, plusieurs fois dans l'année nous recevons les visites des professionnelles de grandes marques qui viennent dispenser des formations et des certifications à nos élèves : formation ongles en partenariat avec Peggy Sage, certifications

maquillage en partenariat avec Mavala et PBI. Les élèves participent également à des animations en relation avec le milieu professionnel sur différents événements : weekend Wellness organisé à Calicéo Pau, événements bien-être de Mademoiselle Violette, animation maquillage au Super U Bénéjacq-Mirepeix ou encore lors d'événements plus festifs comme pour la réalisation des maquillages pour enfants du carnaval de l'école primaire, des kermesses et des arbres de Noël d'entreprise.



Pour cette première année à Igon, les enseignantes de langues vivantes du lycée général ont proposé aux élèves de terminale une session de révision de 2 jours durant les vacances. Quasiment tous ont répondu présents, avec l'objectif de préparer les épreuves orales et écrites du baccalauréat. Le travail s'est fait de manière interactive, avec des petits ateliers en autonomie et des oraux blancs. De même, le lycée a gardé ses portes ouvertes durant les deux semaines qui ont précédé les épreuves du Bac Général et du Bac Professionnel en accueillant les élèves désireux de réviser au calme, sollicitant l'accompagnement bienveillant de leurs professeurs.

Le lycée se tourne toujours vers l'international :

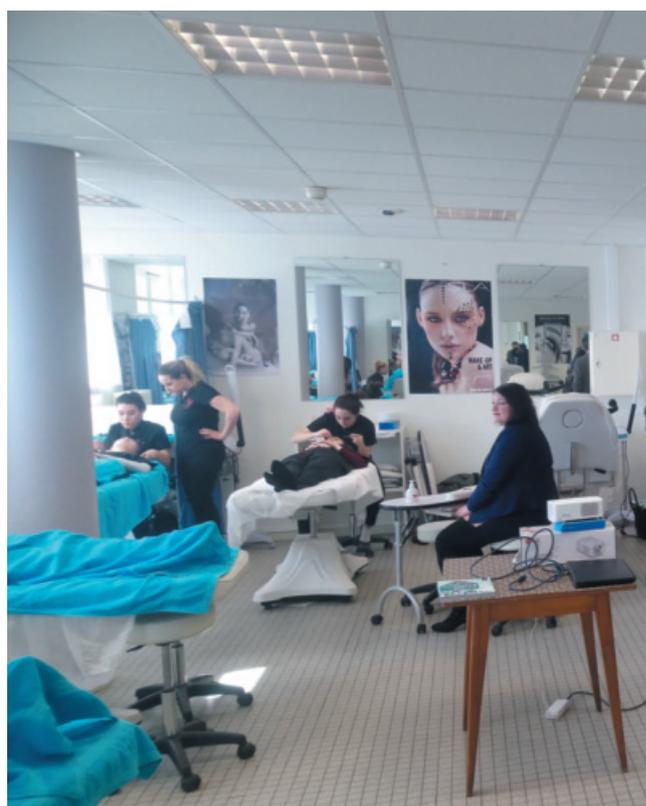


- L'an passé, le voyage annuel de découverte en Espagne à Valence a été axé sur les sciences avec les visites de la cité des Sciences et du musée océanographique. Mais la gastronomie n'a pas été en reste grâce au concours de Paella. Chaque lycéen a dû se confronter avec l'oral en Espagnol dans les familles d'accueil.

- Depuis cette rentrée, la classe de première Scientifique accueille pour l'année scolaire un jeune espagnol en immersion totale dans le système scolaire français. Ce jeune est hébergé à l'internat du lycée la semaine et dans la famille d'un camarade de classe les week-end (le collège accueille également trois autres élèves espagnols).

- La classe de seconde générale ouvre sa section Euro pour les élèves désireux d'approfondir leur maîtrise de l'anglais. Certaines matières seront en partie enseignées dans la langue de Shakespeare.

- Les périodes de formation en milieu professionnel des élèves de fin de première Bac Pro permettent de découvrir le milieu professionnel à l'étranger (Espagne et Angleterre) pour ceux qui le souhaitent. De plus, lors de la visite d'une délégation québécoise de la MRC de Montmagny en avril dernier, les bases d'une collaboration ont pu être abordées pour placer deux lycéennes des filières Commerce et Esthétique en juin 2019 au Québec. Les représentants avaient alors apprécié le savoir-faire des élèves à travers une démonstration de soins esthétiques et des techniques de vente pratiquées en unités commerciales.



ÉCOLE ARC-EN-CIEL,

Petit retour sur l'année scolaire 2017/2018, ayant pour thème les cinq sens !

Afin de démarrer notre projet annuel sur les cinq sens, tous les élèves de l'école se sont rendus au CLAB.



Pour une première sortie, à quelques jours de la rentrée, nous avons été bien sages et avons beaucoup aimé cette sortie ! **Merci à tous les bénévoles du**

Conservatoire des Légumes Anciens du Béarn d'ASSAT qui ont su nous faire découvrir les cinq sens de manière concrète et ludique !

Questionner le monde, c'est tous les jours pour un enfant et tout particulièrement le mardi après-midi à Igon...

En lien avec notre projet sur les cinq sens, les GS, les CP, les CE1 et les CE2 se retrouvent pour réfléchir ensemble sur le monde qui les entoure. De leur côté, les CM1/CM2 font la même chose, en allant un peu plus loin dans leurs réflexions... Cette année, notre fil conducteur étant les 5 sens, nous avons débuté notre travail autour du goût jusqu'aux vacances de la Toussaint.



Pour la semaine du goût, chacun était chargé d'apporter un fruit le mardi et un légume le vendredi. Cela a permis aux élèves de découvrir de nouveaux aliments. Une belle salade de fruits et une bonne soupe ont ainsi été dégustées. Merci à tous les parents pour les dons de ces fruits et légumes qui nous ont permis de découvrir de nouvelles saveurs! Certains avaient dit ne pas aimer manger de la soupe... Mais avoir préparé eux-mêmes cette soupe les a motivés à goûter et ils l'ont appréciée... Peut-être une astuce pour leur faire manger à la maison plus de légumes !

Juste avant les vacances de février, une personne de LACQ ODYSSEE est venue pour nous faire découvrir les familles d'odeur en nous faisant réaliser des expériences. Nous avons appris beaucoup de choses

grâce à elle.

Chaque début d'année, deux événements sont très attendus : la Grande Lessive et la Course Longue.

Le thème de la Grande Lessive, manifestation nationale, cette année était « Ma vue, vue d'ici.. et là ! ». Les élèves ont utilisé du matériel qu'ils manipulent peu à l'école : l'appareil photo ! Choisir ce que l'on veut prendre en photo, depuis quel endroit, quel cadrage, faire la mise au point, etc. Un vaste programme ! Pour suivre le thème, nous vous avons fait découvrir la vie des enfants, vue de leur hauteur et/ou de leur classe. Les maternelles étaient chargées de faire découvrir leur classe, les CP/CE1 l'école et les plus grands les alentours de l'école.

Voici l'installation finale le jour J : à tour de rôle, chacun est venu accrocher sa photo légendée, avec les deux épingles apportées, sur le fil à linge tendu sous le préau.



Mi-novembre, les élèves de l'école ont pu participer à la course longue. Une course longue dans une version un peu différente des autres années mais qui a

montré la détermination de chacun ! Moment tant attendu pour certains ou bien redouté et/ou inconnu pour d'autres, cette course a couronné de longues semaines d'entraînement, d'effort et de dépassement de soi... Les maîtresses sont très fières de tous leurs élèves qui ont fait de leur mieux !

Les élèves couraient par niveau avec des temps bien évidemment adaptés à leur âge : PS/MS - 3 , GS - 4 , CP - 6 , CE1 - 8 , CE2 - 10 et CM - 12 . Les maîtresses comptabilisaient la distance parcourue par chacun afin de définir qui était l'élève qui a parcouru le plus de distance de chaque niveau. Nous avons eu un ex-æquo en CE2.

Lors de la Cérémonie du 11 novembre 2017, c'est devant une nombreuse assemblée que les élèves des deux écoles d'IGON ont lu la liste des morts pour la France et entonné une marseillaise. Ce moment de recueillement et de souvenirs est important pour nos



ânés mais aussi pour les enfants. Merci à tous ceux qui sont venus ce jour-là. Rendez-vous en novembre 2018 pour le centenaire...

Guidés par Simon le Hérisson et Prudence la petite souris, les CP/ CE1 ont pu nous rappeler les bons gestes à avoir en tant que piéton ou passager d'un véhicule : regarder à droite et à gauche avant de traverser, ne traverser que sur le passage protégé et en faisant attention qu'un véhicule n'en dissimule pas un autre, être vigilant à la lecture des feux tricolores: c'est uniquement lorsque c'est le piéton qui est vert que l'on a le droit de passer, ne pas jouer sur les trottoirs, toujours accrocher sa ceinture de sécurité en voiture. Un moment de rires et de magie rythmé par des chansons avec chorégraphie!



Pendant ce temps là, les plus grands ont assisté à une visioconférence de Yan Arthus-Bertrand (un photographe). Il nous a expliqué que la

biodiversité était en danger à cause des activités de l'homme. En effet, les hommes tuent des animaux sauvages pour protéger leurs troupeaux, pour revendre leurs peaux,... (Les éléphants sont tués pour prendre leurs défenses c'est du braconnage, ils sont en voie de disparition). Beaucoup d'oiseaux meurent à cause du plastique et de la pollution causée par l'homme. Cette conférence rejoint l'exposé sur le plastique que nous a proposé Mimi (qui est artiste peintre à Nay). Dans toutes les mers, il y a du plastique et ça crée des gyres qui ont fabriqué un « 7^{ème} continent de déchets ».



Les déchets ne se dégradent pas à la même vitesse. Même si on ne le voit pas, on retrouve le plastique partout et même parfois dans ce que l'on mange. Ces conférences nous ont intéressés et nous ont permis de réfléchir à des choses que l'on peut faire, à notre niveau, pour sauver la planète. Nous avons eu envie de trouver des idées pour aider la nature parce que nous avons compris que si nous ne faisons rien la terre est en danger.

Par exemple, à notre niveau, nous pourrions faire plus de trajet à vélo et à pied quand c'est possible, réduire l'utilisation du plastique (conseiller à nos parents, nos familles, notre entourage,...de boire l'eau du robinet, d'acheter plus d'emballages en verre (jus de fruits, yaourts,...) , ...même si c'est un peu plus cher), essayer de cuisiner davantage (des compotes, des soupes, ...), recycler (pour fabriquer des décorations dans nos ateliers de Noël, en triant les déchets,...). Mimi nous a d'ailleurs montré ce que l'on peut réaliser en recyclant du plastique, acheter des produits locaux ou des produits issus de

l'agriculture biologique, ramasser des déchets dans la nature pour montrer aux adultes et aux enfants le bon comportement (mettre un panneau pour montrer que les enfants de l'école le font et inciter les autres à le faire aussi), expliquer aux autres classes ce que l'on a appris.

Pour voir la quantité de déchets qui a été jetée en seulement 2 jours, nous avons à nouveau ramassé les déchets devant l'école. Nous avons trouvé beaucoup de déchets (dont beaucoup de mégots juste devant l'école), voici en photo ce que nous avons ramassé (en 15 minutes à peine car nous avons été interrompus par la pluie). En même temps, nous avons remarqué que les poubelles (à 10 pas environ de l'école) étaient presque vides. Nous avons envie que tout cela change et nous espérons que vous allez nous aider... Il faut que tout le monde fasse des efforts.



Tous les vendredis depuis maintenant la mi-septembre, nous nous rendons à la piscine en bus. Les peurs et angoisses du début ont laissé la place à un bel enthousiasme! Chacun évolue à son rythme en fonction de ses capacités. Les efforts de chacun sont récompensés. On s'encourage, on s'entraide et on se dépasse... Aller à la piscine ce n'est pas seulement apprendre à se déplacer dans l'eau, c'est plus que cela!

L'Amicale des parents d'élèves nous a offert un très beau cadeau de Noël en avance !

Nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec Hélène CLAVIER de Planète Mômes qui nous a fait découvrir l'histoire du Palais des 5 sens.



En décembre, après des semaines de préparation, de travail en commun, de minutie et tirages de langues qui aident certains à être précis, de partage de moments de rires et de bonne humeur, de grands qui aident les petits (mais l'inverse aussi !), de maîtresses qui retrouvent avec plaisir d'anciens élèves ou qui découvrent un peu plus de futurs élèves de leurs classes, de paillettes qui se glissent partout, de doigts



plein de peinture et de colle, de bouts de papier qu'il faut ramasser car ils font exprès de tomber (« on en est sûrs ! »), de sequins qui semblent de plus en plus petits au fur et à mesure que l'heure passe, de fils qui sortent du chat de l'aiguille, de « j'ai perdu mon oeil ! » qui font rire tout le monde..., bref des semaines pour un beau marché de Noël qui fut encore une belle réussite !

Grâce à un prêt de tablettes par le réseau Canopé, nous avons aussi créé des livres numériques que vous pourrez découvrir sur notre site aux adresses suivantes :

<http://ecolepubliqueigon.fr/2018/04/06/le-reve-de-louis/> <http://ecolepubliqueigon.fr/2018/04/06/le-chasseur-de-bruits/>
<http://ecolepubliqueigon.fr/2018/04/06/la-chasse-au-dragon/>

Début avril, M. LEDIN de la Communauté des Communes est venu apporter un composteur à l'école. En effet, après avoir nettoyé la nature, nous avons demandé à monsieur le Maire l'autorisation d'installer un composteur.



Festiv'Arts a été l'occasion pour les élèves de la classe des grands de travailler leur démarche artistique en réfléchissant sur la manière d'illustrer le thème Démon et Merveilles. Ils ont imaginé que les merveilles de leur monde

pouvaient être découvertes grâce aux cinq sens. Le démon des cinq sens élaboré alors par toute l'école a ainsi été exposé durant tout le week-end dans les rues d'Arros-Nay.

Après avoir parlé en classe des 5 sens, nous avons testé les nôtres en vrai ! En effet, toute l'école est partie passer une journée et découvrir le parc LUDOPIA à ACCOUS.



Comme chaque année, l'équipe municipale nous a soutenus dans nos différents projets pédagogiques et a veillé à répondre au mieux aux besoins de fonctionnement de l'école. Elle se met au service de chaque enfant pour leur offrir les meilleures conditions de travail possibles et est à nos côtés chaque jour. Merci à l'ensemble des conseillers et aux employés municipaux.

Pour apporter du dynamisme à notre école et permettre aux enfants de s'épanouir, nous pouvons compter sur l'implication des parents d'élèves actifs et volontaires. Ils nous accompagnent dans les différents événements de la vie de l'école comme la fête de fin d'année. Leur présence est indispensable afin de mener à bien différents projets, et vous savez que l'équipe enseignante en place est une "usine à projets" ! Un grand merci à eux.

En ce mois de septembre, nous remercions les nouveaux parents qui ont fait le choix de notre école et ceux qui continuent de nous accorder leur confiance. 66 enfants se sont retrouvés joyeusement le jour de la rentrée ! Une nouvelle année commence, placée sous le signe des monstres ! Il vous faudra vous rendre sur notre site internet (www.ecolepubliqueigon.fr) pour en savoir plus... ou patienter jusqu'au prochain bulletin municipal !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE STE ELISABETH

C'est par le traditionnel café et des viennoiseries offerts par l'APEL que les parents et élèves ont été accueillis le jour de la rentrée.

Toutes les manifestations de l'an passé (journée pizzas, marché de Noël, lotos, vide-grenier, kermesse) ont permis de financer une partie des voyages, un livre pour chaque enfant à Noël, un vidéo projecteur et du matériel pédagogique pour cette nouvelle rentrée.



La visite tant attendue du Père Noël...



Des crêpes pour le vide-grenier...

Quelques crêpes avant de grandes vacances bien méritées !

Des jeux pour la récréation ont également été achetés pour la plus grande joie de tous : puissance 4 géant, ballons, cible...



Un grand merci à tous les parents qui se sont investis tout au long de l'année !



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION D'IGON

Comme tous les ans, la section UNC a rendu hommage aux morts pour la France, tombés au cours des différents conflits sans oublier les « soldats de la paix » morts lors des opérations extérieures.

Le 8 mai : Commémorations de la Victoire de 1945 avec le 18 juin, l'Appel du Général de Gaulle, demandant aux français de s'engager, se mobiliser et de se battre contre l'envahisseur.

Le 15 octobre : Inauguration, à Pau, du monument aux morts, Béarnais et Basques, tombés en Indochine.

Le 11 novembre : Armistice de 1918, cérémonie du souvenir pour tous les morts pour la France de 1914 à nos jours. Comme tous les ans, les élèves des écoles d'Igon ont fait l'appel des morts pour la France, puis après le dépôt de gerbe et la minute de silence ont chanté une vibrante Marseillaise.

Merci aux professeurs et aux enfants pour cette brillante prestation. Ce fut l'occasion de rendre les honneurs à notre ami Gilbert HOURCQ avec la remise de l'insigne et du diplôme de 30 ans de porte drapeau. Toutes nos félicitations et merci pour ce long bénévolat, qui d'ailleurs se prolonge.

Le 5 décembre : Hommage aux morts pour la France tombés en Afrique du Nord, avec dépôt de gerbe sur la tombe de Christian LESTAGE

2017 : année du deuil

La section a perdu 3 anciens combattants

Le 27 janvier : PIERRE LASSUS TOUTOU, Ancien porte drapeau de la section, Médaille Militaire, Croix de la valeur militaire avec citation au régiment, appelé de la classe 59 /2, il a effectué 26 mois de service en Algérie, comme chauffeur de camion citerne. Il a participé pleinement à la vie du village où il fut : Sapeur Pompier Volontaire, Conseiller municipal de 1971 à 1977 et Adjoint au maire de 1983 à 2001.

Le 17 décembre : FRANCIS MELAT, appelé dans un régiment du génie de l'air, affecté le 13 octobre 1960 en ALGERIE. Il est nommé tour à tour, 1^{er} classe puis caporal pendant son séjour de 13 mois. Il fut conseiller Municipal pendant 18 ans de 1983 à 2001.

Le 27 décembre : MICHEL NOVERT, Appelé le 5 mars 56 au 18^{ème} RIPIC à Pau. Le 27 avril, il est affecté en Algérie au 35^{ème} Régiment d'Artillerie Parachutiste. Le 22 mars, il quitte l'Algérie et est renvoyé dans ses foyers.

Année 2018

Le 24 mars : Alfred DELFOURNE, dit « FÉFÉ » nous quittait. Appelé le 12 février 1956 pour effectuer son service militaire en Algérie, il rejoint COLOMB-BECHAR, la base aérienne 145. Il y reçoit la formation militaire et professionnelle de mécanicien atelier. Le 1^{er} février, il est nommé caporal, le 30 janvier 1958 il est renvoyé dans ses foyers après avoir passé 19 mois en Algérie.

Après une formation chez ALSTOM à Tarbes, il intègre TURBOMECA où il restera jusqu'à sa retraite.

La section inter-cantonale de l'UNC dont il gardera la présidence une trentaine d'années jusqu'à la création de la section UNC d'IGON dépendante du groupe BEARN.

FÉFÉ est très actif pour son village, très impliqué et passionné par deux activités : le basket et les anciens combattants.

Il est conseiller municipal de 1971 à 1983.

Le basket, création en 1975 d'une section de basket dont il prend la présidence (2 équipes : séniors, l'équipe de cadets et l'équipe féminine de volley)

Les anciens combattants de la section, très affectés par le décès de ces frères d'arme, renouvellent toutes leurs condoléances à leur famille, avec toutes leurs sympathies.

Les anciens combattants de la section UNC d'IGON ont, comme tous les ans, rendu hommage aux morts pour la France, tombés au cours des différents conflits

Le 8 mai : Commémorations de la Victoire de 1945

Le 18 juin : L'appel du Général de Gaulle

2018 : Année du centenaire de la fin de la guerre 14-18. Cette cérémonie du 11 Novembre, commémorant l'armistice de 1918, doit revêtir un caractère particulier.

Nous vous espérons nombreux.

J-S DUBOURG
Président de la section UNC d'IGON

TRAIT D'UNION

Association des aînés ruraux

Le club compte à ce jour 72 adhérents qui se rencontrent le 1^{er} jeudi de chaque mois.

Les personnes retraitées ou pas qui désirent nous rejoindre seront les bienvenues.

Nous organisons des sorties abordables par tous. Pour 2018 ont eu lieu :

- Stage de conduite : mise à niveau financé par le Fédération Génération Mouvement
- Repas au LEP de Morlaas
- Repas du sanglier qui nous a été offert par les chasseurs. Merci beaucoup à eux et à nos cuisiniers.
- Visite de la Cité de Carcassonne
- Paëlla.

Il est organisé aussi des marches : pour les plus aguerris le lundi après midi –départ à 14 h Place de la Chênaie et le jeudi matin pour les marcheurs débutants – départ à 9 h 15 Place de la Chênaie.

Toute personne intéressée peut se présenter aux heures fixées plus haut et se joindre à eux.

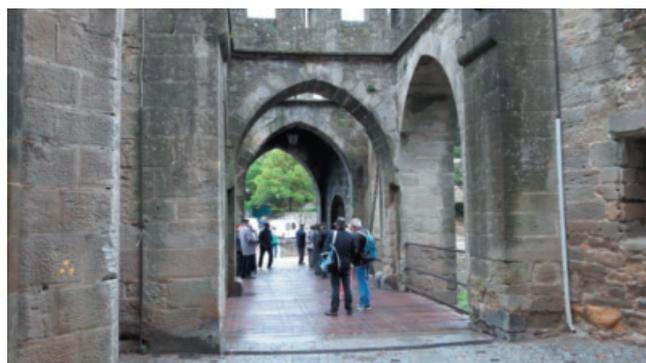
Deux lotos à la salle Beauvallon de Coarraze permettent au club de participer aux frais de transport de quelques sorties. Le prochain loto a lieu les 6,7 et 9 Octobre 2018.

Nous allons profiter de la saison pour ramasser des châtaignes et les déguster grillés avec le bourret. Merci à ceux qui les ramassent : Jules, Henri....

Une sortie est prévue au col d'osquich le 8 novembre.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année en espérant que cette nouvelle année nous pourrions accueillir de nouveaux adhérents.

MERCI à tous les adhérents, au Bureau car nous fonctionnons grâce à tous et dans une ambiance chaleureuse de partage et d'échanges.



Art-thérapeute et artiste peintre, Lore anime à Igon un atelier de peinture acrylique adultes et enfants (à partir de 5 ans)

Cours enfants : le mercredi et le samedi - Cours adultes : du lundi au vendredi
Stages en liste sur le site : www.lore-artistepeintre.com

13 octobre : peinture intuitive adulte - 24 octobre : stage pastels enfants

31 octobre : art thérapie parents-enfants

Tél : 06 61 88 65 77

NOUVELLE ASSOCIATION À IGON : ATELIER DES TAPISSIÈRES



L'association a pour objet de valoriser les métiers d'art permettant de créer du lien social en restaurant le patrimoine mobilier. Elle est basée sur l'échange et la transmission en formant aux techniques anciennes et contemporaines du geste du tapissier.

Située au 47 avenue du Pic du Midi à IGON, au couvent des filles de la croix.

Venez tapisser vos vieux fauteuils dans un cadre magnifique, une ambiance amicale et professionnelle, le mercredi de 17 h à 20 h (sauf vacances scolaires). Prêt du matériel, travail avec des matières naturelles et durables, accompagnement du geste.



Renseignements : atelierdestapissieres@laposte.net ou 06 10 27 85 37

CONSCRITS D'IGON

Les conscrits sont les jeunes qui fêtent leur majorité dans l'année en cours.

Nous organisons les fêtes d'hiver au mois de février (1^{er} week-end des vacances scolaires).

Nous avons pour habitude de passer de maisons en maisons dans le village d'Igon lors des sérénades pour nous présenter et récolter un peu d'argent afin d'organiser ces fêtes.

Nous tenons à remercier tous les villageois qui nous accueillent et reçoivent chez eux.

Pour l'année 2019, sont concernés les jeunes nés en 2000 et 2001.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie.





FÊTES DE LA CHÊNAIE

Les fêtes de la chênaie se sont déroulées du 20 au 22 juillet 2018 dans une très bonne ambiance. La météo incertaine du vendredi nous a contraint d'organiser l'apéritif concert à l'intérieur de la salle des fêtes.

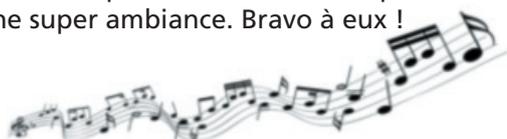


Le groupe **DUO FOLK** a débuté vers 20 h 00. Il s'agit d'un groupe composé de 2 personnes. Ils reprennent des répertoires de country, de rock et de blues. Ils ont été très appréciés.



Par la suite, le groupe **HOP HOP HOP** a pris le relais vers 22 h 30. Ils sont orientés Rock funk.

Groupe Toulousain de 3 personnes qui a mis également une super ambiance. Bravo à eux !



Le samedi, nous avons également installé les jeux gonflables à l'intérieur de la salle des fêtes à cause de la météo.

Les enfants ont pu se défouler dans les structures gonflables. L'après midi s'est terminée par un goûter animé par deux mascottes bien connues. Ces deux ont fait fureur auprès des enfants !



Samedi soir, le podium La pitchoury a animé la soirée jusqu'à 2 H du matin.

Dimanche matin, après la messe, nous nous sommes recueillis autour du monument aux morts avec dépôt de gerbe, puis toute l'assemblée s'est rendue à la Chênaie pour prendre un apéritif, offert par M. le Maire et l'AFI .

La course de vélo organisée par le Vélo Club Nayais a débuté à 14 H 00 sous un soleil de plomb. Bravo à tous les coureurs !

A partir de 19 H 00, l'apéritif a débuté suivi d'un repas.

Cette année, nous avons choisi de faire appel à un professionnel pour réaliser une paëlla. Cependant, le résultat n'a pas été concluant... Nous en sommes navrés et nous vous présentons toutes nos excuses.

Le feu d'artifice a débuté à 23 h 00 et était encore une fois splendide.

Ensuite, le podium a animé la fin de soirée.

Nous tenons à remercier les entreprises partenaires des fêtes d'Igon ainsi que la municipalité car sans leur soutien, les fêtes ne pourraient pas être organisées.

Toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans l'Association Festive Igonaise sont les bienvenues. L'assemblée générale aura lieu courant décembre 2018.

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h30-12h/16h30-18h30

Mardi : 8h30-12h/16h-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h/16h-17h

Vendredi : 8h30-12h/16h30-18h30

Mairie : Place Saint Vincent - 64800 IGON

Tél. : 05 59 61 23 75 - Fax : 05 59 61 09 22

mairie.igon@wanadoo.fr

HORAIRES DÉCHETTERIE D'ASSON

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 14h à 18h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 15h à 19h
- mercredi / samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

NUMÉROS D'URGENCE

Médecin de garde	15
Cabinet médical Igon	05 59 16 06 95
Gendarmerie de Nay	05 59 13 22 40
Pompiers de Coarraze	18
Centre anti-poison de Bordeaux	05 56 96 40 80
Hôpital de Pau (30 minutes)	05 59 92 48 48
Hôpital de Lourdes (25 minutes)	05 62 42 42 42

ASSOCIATIONS IGONAISES

Amicale des Anciens Combattants d'Igon

Jules BONNEFON
4, rue de l'Ermitage - IGON
05 59 61 32 44

Anciens Combattants UNC

Jean-Simon DUBOURG
1, rue Henry IV - IGON
05 59 61 02 82

APE Ecole Publique

Laurence HOURCADE
9, rue de l'Isarce - IGON
05 59 72 41 79
apedeigon@yahoo.fr

APEL Sainte Elisabeth

Présidente : Claire BERDUCOU
6 imp. du Pé de Traberse
ARTHEZ D'ASSON
06 61 71 76 35

Association Festive Igonaise

Edwige JACQUEMOND-COLLET
15, rue des Pyrénées - IGON
09 66 82 48 99

Atelier des tapisseries

47, avenue du Pic du Midi
IGON
06 10 27 85 37

Hirondelle Igonaise

Victor BONNECAZE
5, rue de l'Isarce - IGON
05 59 92 95 40

La Diane d'Igon

Eric SEGOT
Rue de l'Isarce - IGON
06 20 78 48 25

Trait d'Union

Régine ALVES
1 rue de l'Ouzoum - IGON